

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-sept Octobre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 10 Octobre 2017

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 11 Octobre 2017

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire - Patrice VÉRITÉ, 1^{er} Adjoint - Fabienne RANGER, 2^{ème} Adjoint - Philippe BOURGEOIS, 3^{ème} Adjoint - Sandrine LION, 4^{ème} Adjoint - Martine BAUDOT - Éric BEC - Fabien LAURENT - Anne-Marie GERVAIS - Marie-Claude JOLY - Brigitte DURAND - Patrick DUVIC - Carole CHEVREUX et Mr Jean-Pierre MONS conseillers municipaux.

POUVOIRS : Mr Jacques CAILLEUX à Mme Régine CATIN - Mr Antoine FONT à Mme Carole CHEVREUX - Mme Marie-Paule FOUACHE à Mr Jean-Pierre MONS - Mme Louise TRICHET à Mr Patrice VÉRITÉ.

Absent : Mr François JOST

Secrétaire de séance : Anne-Marie GERVAIS

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 19 Septembre 2017.

1 - SAUMUR VAL DE LOIRE

SERVICE EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT RAPPORT ANNUEL 2016

Sur l'ensemble de l'agglomération il y a une hausse de 0,38 % en 2017 contre +0,98 % en 2016, en moyenne 5,18 € TTC le m3, contre 5,16 € TTC le m3 en 2016 pour une facture de 120 m3.

Pour la commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE (commune rurale) le coût du m3 est de 5,17 € contre 5,16 € en 2016, on observe une hausse de 0,19 % (eau potable : 2,26 € TTC/m3 (+ 1,80 %) - assainissement : 2,91 € TTC/m3 (-0,95 %).

Eau potable : FONTEVRAUD L'ABBAYE compte 662 branchements (651 en 2015) pour 647 client (636 en 2015, + 1,7%). 61 430 m3 (+0,9%) ont été prélevés dans l'année 2016 (60 906 en 2015) et 50 416 m3 ont été consommés en 2016, + 2,6% (49 132 en 2015).

Assainissement : Il y a 473 abonnés (489 en 2015) pour 50 416 m3 collectés en 2016 (49 132 en 2015) soit 107 m3 par abonné (100 en 2015). On compte 9,222 km de réseau. Les travaux de renouvellement et d'extension du réseau des secteurs Socraie, Perdrielles, Ecoterie sont terminés, les branchements des particuliers sont autorisés.

Madame le Maire donne lecture des rapports annuels 2016 eau-assainissement par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.

Ces services sont exercés par la SAUR en contrat d'affermage jusqu'en 2020 (DSP, Délégation de Service Public).

Après en avoir délibéré :

- Prend acte de ces rapports
- Charge Madame le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.